

RESPONSABILITÉ DES FABRICANTS ET PRESTATATAIRES ARÉONAUTIQUES

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA465	1 jour - 7 h	Expertise	Présentiel ou à distance	749,00 €

LIEUX ET DATES :

Nous consulter

OBJECTIFS

- Replacer les fabricants et prestataires dans l'activité économique aéronautique
- Identifier les risques des fabricants et prestataires de l'aviation
- Distinguer les spécificités de l'assurance des fabricants et prestataires de l'aviation et les différences des assurances non-aéronautiques

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

A. Introduction

1. Fabricants et prestataires de l'aviation : périmètre, spécificités, marché en France et à l'international
2. Assurance aviation : rappels sur les segments et le marché
3. Défis de l'aéronautique en 2024

B. Les risques aéronautiques à partir des questions des clients et des sinistres

1. Risques liés aux fabricants
2. Risques liés aux prestataires
3. Enseignements pour l'assurance terrestre et pour l'assurance aéronautique

C. Les garanties aéronautiques

1. Régime juridique de l'assurance aéronautique
2. Structure des polices françaises (RC exploitation, Biens confiés, RC après livraison)
3. Structure des polices et réassurances anglo-saxonnes

D. Fabricants aéronautiques et RC Produits

1. Organisation des chaînes de fabrication et responsabilité contractuelle
2. Spécificités de l'exposition aux USA
3. Points de vigilance

E. Prestataires de l'aviation et RC pendant exploitation

1. Différents types de prestataires
2. Standard Ground Handling Agreements (SGHA)
3. Interface avec les polices terrestres

F. Conclusion

1. Points à retenir
2. Pour aller plus loin
3. Evaluation de la formation

Validation des acquis :

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation**

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Professionnels de l'équipe aviation-espace

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances en assurance aviation.

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

749,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 24/11/2024 à 16:53